



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bulletins de salaire

Question écrite n° 50574

Texte de la question

En moyenne, un chef d'entreprise consacre 40 jours par an à l'accomplissement de formalités administratives improductives qui lui sont demandées. La fiche de paie constitue un exemple emblématique. Chaque année 168 millions de fiches de paie sont rédigées. Cette charge est particulièrement lourde pour les petites et moyennes entreprises. 1,5 million de bulletins de salaire sont rédigés à la main chaque mois. Dans les autres pays industrialisés, la formule du bulletin de salaire est bien moins complexe. M. Michel Meylan demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales quelles dispositions précises il entend proposer pour simplifier le bulletin de salaire français.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50574

Rubrique : Salaires

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1863